

Rome 26 aprile 1896 notte
arrivato 27 mattina

Per chiudere in forma concreta il nostro carteggio con le due
potenze alleate circa nostra situazione verso Inghilterra avrei
divisato, d'accordo col presidente del Consiglio, di mandare Lei
ed il suo collega di dare lettura ai rispettivi Ministri degli Affari
esterni di un mio dispaccio identico per entrambi che riassume
il nostro concetto. Non si chiederebbe risposta, però prima di dar corso
a quel mio dispaccio desidero sapere sicuro opinione dei gabinetti
non si farà rilievo sul suo contenuto quindi prego V. S. di voler informare
preliminar e confidenzial comunicare a codesti ministri degli Affari esteri
per tale scopo il seguente schema di mio dispaccio segue e parso
No. 24. "L'échange confidentiel de vues qui vient d'avoir
lieu au sujet des déclarations ministérielles de Mai mille
huitcent quatre vingt deux concernant l'Angleterre nous a
mis en mesure de nous convaincre que l'affirmation
contenue dans ces déclarations répond aujourd'hui encore
à la pensée commune des trois Puissances alliées; mais il est
encore les trois cabinets s'accordent à considérer l'Angleterre comme
n'étant pas visée dans les combinaisons en vue desquelles la
triple alliance s'est formée et renouvelée; ce qui nous concerne
cette combinaison peut ~~être~~ constituer les obligations découlant
pour nous de la lettre du traité avec les exigences de notre
situation particulière. L'Italie se trouverait en effet, la cas
échiant, dans l'impossibilité absolue, à cause de sa position
géographique de prendre part avec les alliés à une lutte
contre les deux puissances mentionnées les plus considérables
du monde. Aucun Ministre en Italie ne saurait prendre
la responsabilité d'entraîner le pays dans une pareille guerre.
En Italie ~~ne saurait~~ attirant sur ce point l'attention
de nos alliés, nous obéirons à un sentiment de loyauté,
qui est apprécié sans doute. Nous préférons mettre dès aujourd'hui
sous leurs yeux la réalité des choses, plutôt que de chercher
à atténuer tactiquement nous mêmes par une restriction
mentale la portée éventuelle de nos propres engagements.
Notre franchise doit pour les deux cabinets être la preuve
et le gage de notre sincère fidélité envers la triple
alliance telle qu'elle existe et que nous désirons la voir
maintenue. Veuillez, Mr le amb., donner lecture de
cette dépêche à Mr le Ministre des aff. étrangères."

J. Castelli